

Association Vélo

Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V
Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes
5 av. F. Collignon 31200 Toulouse
Julien Savary, Vice-Président

Toulouse, le 21 décembre 2010

À Monsieur Jean-Paul Pourquier
Président
Conseil Général de la Lozère

Objet : Demande d'aménagement de la Véloroute Vallée du Lot en Lozère et propositions d'itinéraires

Monsieur le Président,

Depuis 1999, l'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) demande aux cinq départements concernés l'aménagement d'un itinéraire cyclable sécurisé de 550km, la Véloroute de la Vallée du Lot, dans la vallée du Lot, entre Aiguillon et les sources du Lot.

Voir notre lettre à votre Conseil Général le 07-06-1999.

Ce grand itinéraire serait relié à Aiguillon à la Véloroute des Deux Mers, et à Villefort à la Véloroute nord-sud Clermont-Ferrand/Langogne/Alès, appelée La Réjordane.

Aujourd'hui cet itinéraire de cyclotourisme est déjà aménagé dans le Lot-et-Garonne et le Lot, entre Aiguillon et Cahors (150km).

Cet axe de la Vallée du Lot est inscrit au Schéma de développement de l'Entente Interdépartementale Bassin du Lot, au Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes du Languedoc-Roussillon, et au Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes révisé en 2010.

Sa réalisation par le Conseil Général de la Lozère peut donc faire l'objet de financements par l'Entente interdépartementale Bassin du Lot (taux variable), et de co-financements par le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon (taux de 30% à 50%).

Par ce courrier, l'AF3V demande à nouveau au Conseil Général de la Lozère d'aménager, en maîtrise d'ouvrage départementale, la Véloroute de la vallée du Lot en Lozère, entre Canilhac (limite avec l'Aveyron) et Le Bleymard-sources du Lot (92km environ), avec une liaison jusqu'à Villefort (avec l'axe national La Réjordane) (30km).

Nous vous transmettons à nouveau les propositions détaillées d'itinéraire que l'AF3V a déjà envoyées en Octobre 2001 aux cinq Conseils Généraux concernés :

« Véloroute « Vallée du Lot », du confluent aux sources : propositions d'itinéraires et d'ouverture en deux phases. Etude de faisabilité- Octobre 2001-

Pour ce qui concerne le département de la Lozère :

- Texte des propositions pour la Lozère : pages 127 à 155.
- Cartes pour la Lozère : cartes n°49 à 59.

Nous précisons que, pour la jonction sources du Lot-itinéraire national nord-sud, la liaison par La Bastide-Puylaurent, trop escarpée, doit être annulée dans ces propositions. La liaison par la D901 avec Villefort doit être privilégiée (pente régulière).

Vous verrez que nous proposons des solutions multiples, qui permettent d'éviter les routes nationales ou départementales de la vallée, très circulées:
= utilisation de petites routes goudronnées, ou de chemins ruraux, dans la vallée, quand ils existent (parfois revêtement à améliorer)

Exemple 1: entre St Laurent d'Olt et Banassac: chemin existe rive gauche, 1,6km à améliorer – voir carte n°49 ;

Exemple 2: entre les Salèlles, le Villard et Chanac: un beau chemin rural empierré au bord du Lot, rive gauche, permet d'éviter la RN- revêtement à améliorer sur 2km. - voir carte n°51 ;

= réouverture de chemins ruraux ou de pistes forestières

Exemple: entre Balsièges et l'entrée de Mende, une route forestière existe à flanc de montagne, parallèle à la RN, entre Balsièges-point C-point D- entrée Mende. Une simple amélioration du revêtement permet de créer une belle voie verte- voir carte n° 54.

En aménageant ainsi des itinéraires sécurisés et agréables, dont une partie sera en « voie verte » (sans véhicules à moteur), loin des routes principales circulées, le Conseil Général peut créer un magnifique itinéraire touristique qui servira à la fois pour les déplacements quotidiens et de loisir des habitants, pour les balades des touristes de séjour, et pour les randonnées des cyclo-randonneurs.

Cette Véloroute améliorera les conditions de vie des habitants, et favorisera le développement touristique des communes et cantons de votre département situés le long de la vallée (hébergements, restauration, services, ...).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Julien Savary
Vice-Président de l'Association Vélo
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc

PJ :

« Véloroute « Vallée du Lot », du confluent aux sources : propositions d'itinéraires et d'ouverture en deux phases ». Etude de faisabilité- Octobre 2001 :

- Texte des propositions pour la Lozère : pages 127 à 155.
- Cartes pour la Lozère : cartes n°49 à 59.

Copie à :

- Maître Henri Blanc, Conseiller général du canton de La Canourgue
- M. Gilbert Reversat, Conseiller général du canton de Saint-Germain-du-Teil
- M. Philippe Rochoux, Conseiller général du canton de Chanac
- M. Francis Courtes, Conseiller général du canton de Mende sud
- M. Pierre Hugon, Conseiller général du canton de Mende nord
- M. Pierre Bonicel, Conseiller général du canton de Le Bleymard
- M. Jean de Lescure, Conseiller général du canton de Villefort
- M. Michel Cuartero, Maire de Canilhac
- M. Jean-Paul Guix, Maire de Banassac
- M. Jacques Blanc, Maire de La Canourgue
- M. Jacques Blanc, Président de la Communauté de communes Aubrac-Lot-Causse
- M. Jean-Pierre Deltour, Maire de Saint-Germain-du-Teil
- M. Philippe Rochoux, Maire de Chanac
- M. Jean-Pierre Lemonnier, Maire de Cultures
- M. Bernard Pinot, Maire d'Esclanèdes
- M. Denis Virebayre, Maire des Salelles
- M. Philippe Martin, Maire de Balsièges
- M. Alain Bertrand, Maire de Mende
- Mme Elisabeth Minet-Tréneule, Maire-adjointe de Mende, chargée du tourisme
- Mme Dominique Delmas , Maire-adjointe de Mende, chargée de l'urbanisme
- M. Régis Turc, Maire de Badaroux
- M. Alain Bertrand, Président de la Communauté de communes Cœur de Lozère
- M. Gérard Bonicel, Maire de Sainte-Hélène
- M. Gérard Mandement, Maire de Chadenet
- M. Pierre Bonicel, Maire de Bagnols-les-Bains
- M. Claude Bergounhe, Maire du Bleymard
- M. Jean Paulet, Maire d'Altier
- M. Michel Teissier, Maire de La Bastide-Puylaurent
- M. Jean de Lescure, Président de la Communauté de commune de Villefort

NB : Les documents suivants :

Véloroute « Vallée du Lot », du confluent aux sources : propositions d'itinéraires et d'ouverture en deux phases ». Etude de faisabilité- Octobre 2001 :

- Texte des propositions pour la Lozère : pages 127 à 155.
- Cartes pour la Lozère : cartes n°49 à 59.

Sont téléchargeables sur le site internet : <http://www.vvv-sud.org>

Ici : <http://www.vvv-sud.org/demandesvtevallot.html>